Titre : **ARMEE DU RHIN** **BULLETIN N° 12**	Référence : **ANCESTRAMIL** **MISCELLANEES** **1870**
Auteur : **Comte de MONTFERRIER**	Origine : **Bibliothèque personnelle**
Référence : **L'ARMEE DU RHIN** **Librairie E. DENTU** **Palais Royal- Galerie d'Orléans** **1871**	Transcripteur : **Marie France ROBELIN** Date : **décembre 2008**

Ancestramil

Marie France ROBELIN
Décembre 2008

ORDRE GENERAL
A L'ARMEE DU RHIN

Vaincus par la famine, nous sommes **contraints de subir les lois de la guerre en nous constituant prisonniers.** A diverses époques de notre histoire militaire, de braves troupes, commandées par **MASSENA, KLEBER, GOUVION-SAINT-CYR,** etc., ont éprouvé le même sort qui n'entache en rien l'honneur militaire, quand, comme vous, on a aussi glorieusement accompli son devoir jusqu'à l'extrême limite humaine.

Tout ce qu'il était loyalement possible de faire pour éviter cette fin **a été tenté et n'a pu aboutir** ; quant à renouveler un suprême effort pour briser les lignes fortifiées de l'ennemi, malgré votre vaillance et le sacrifice de milliers d'existences qui peuvent encore être utiles à la patrie, il eût été infructueux, par suite de l'armement et de forces écrasantes qui gardent et appuient ces lignes : un désastre en eût été la conséquence.
Soyons dignes dans l'adversité ; respectons les conventions honorables qui ont été stipulées, si nous voulons être respectés comme nous le méritons ; évitons surtout, pour la réputation de cette armée, les actes d'indiscipline, comme la destruction d'armes et de matériel, puisque d'après les usages militaires, places et armement devraient faire retour à la France lorsque la paix sera signée.
En quittant le commandement, je tiens à exprimer aux généraux, officiers et soldats, toute ma reconnaissance pour le loyal concours, la brillante valeur dans les combats, la résignation dans les privations, et c'est le cœur brisé que je me sépare de vous.
Au grand quartier général du Ban-Saint-Martin, le 28 octobre 1870.
Le maréchal de France, commandant en chef,
BAZAINE

Pour ampliation :
Le général de division, chef d'état-major général,
L. JARRAS

Ancestramil